

Rapport annuel sur la mise en œuvre de la politique de la ville retraçant les actions menées au bénéfice des habitants du quartier prioritaire de Mouzimpré dans l'année 2018

Dans le cadre de son projet de cohésion sociale territoriale, la ville d'Essey-lès-Nancy a initié plusieurs actions visant au bénéfice des habitants du quartier prioritaire de Mouzimpré au cours de l'année 2018, soit relevant du droit commun, soit au titre des crédits spécifiques de la politique de la ville.

I LES ACTIONS MENEES SUR LE QUARTIER PRIORITAIRE RELEVANT DU DROIT COMMUN

1) La mise à disposition de l'espace Pierre de Lune

a) aux associations

La ville d'Essey-lès-Nancy, afin de promouvoir la vie associative sur le territoire communal, notamment sur le quartier de Mouzimpré, a procédé à la réhabilitation de l'espace « Pierre de Lune », sis 2 allée René Laliq, dans le cadre du plan de rénovation urbaine initié en 2008. Cet espace peut être mis à disposition 1 fois par an aux associations d'Essey-lès-Nancy à titre gratuit pour une séance récréative le week-end et en semaine pour une activité présentant un intérêt communal manifeste.

Si une association souhaite bénéficier d'une 2^{ème} location de l'espace Pierre de Lune dans l'année pour une séance récréative les week-ends et les jours fériés, elle bénéficie d'un tarif préférentiel variant entre 84 et 104 € selon les prestations envisagées.

C'est dans ce contexte que l'association « Gymnastique Club » intervient tous les mardis (1h30), les mercredis (2h30) et les vendredis (1h), l'association « Gymnastique Volontaire » tous les mardis (1h00) et les jeudis (2h15) et l'association « Val Fitness » tous les lundis soirs (1h) hors période scolaire de janvier à juillet 2018.

Le montant total des concours attribués sous forme de prestations en nature pour l'année 2018 s'élève à 5 674 €.

b) aux particuliers habitant Essey-lès-Nancy

Les particuliers bénéficient d'un tarif préférentiel variant entre 84 et 104 € selon les prestations envisagées pour une location les week-ends et les jours fériés pour l'organisation d'un anniversaire, d'un repas de mariage, ...

L'espace Pierre de Lune a ainsi fait l'objet de 31 locations durant l'année 2018.

c) aux acteurs institutionnels

La ville d'Essey-lès-Nancy, au regard des actions que le Carrefour d'Accompagnement Public Social s'engage à réaliser à savoir :

- Activités théâtrales,
- Expression artistique,

a décidé de mettre à disposition, à titre gracieux, l'espace « Pierre de Lune » chaque mercredi de 13h30 à 16h pendant le 1^{er} semestre.

d) Dans le cadre de la mise en place des dispositifs périscolaires

La ville d'Essey-lès-Nancy organise des activités périscolaires pour les élèves relevant de l'école élémentaire de Mouzimpré, de l'école maternelle Delaunay et de l'école maternelle Galilée les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

2) L'organisation du challenge annuel de basket en partenariat avec BATIGERE et le SLUC Nancy Basket

Cette rencontre annuelle s'est tenue le Mardi le 2 mai 2018 en plein air à l'Espace multisports de Mouzimpré.

3) La gestion urbaine de proximité

L'entretien des espaces verts fait l'objet d'une large concertation entre la ville, le bailleur, la métropole et l'association foncière d'union libre pour harmoniser leurs interventions.

Concernant les dépôts réguliers à proximité des moloks, La municipalité a décidé de mettre en place une procédure visant à lutter contre ces dépôts sauvages. La procédure est la suivante : le dépôt sauvage est balisé et une affiche est apposée durant une semaine. Un tract est distribué dans les boîtes aux lettres des alentours. Pour sensibiliser les habitants. La police municipale se tient à la disposition des riverains pour les aider à lutter contre ces incivilités. L'amende encourue par le contrevenant s'élève à 1500€. L'enlèvement et le nettoyage peut également faire l'objet d'une refacturation par la commune. Près de 75% des auteurs ont pu être identifiés par la police municipale depuis que cette procédure a été mise en place.

4) La réduction de la fracture numérique : un programme pluriannuel d'investissements dans les écoles du quartier prioritaire de Mouzimpré en 2018

La municipalité a souhaité faire du développement des usages numériques dans les écoles un axe prioritaire de son mandat en inscrivant son programme d'équipement informatique dans la politique nationale de lutte contre la fracture numérique et le projet de Refondation de l'Ecole.

Un projet pluriannuel d'équipement reposant notamment sur la dotation de chaque classe en ordinateurs portables reliés à internet, de chaque école en bornes Wifi, en classes mobiles (tablettes numériques) et supports de projection adéquats (tableaux blancs interactifs ou vidéoprojecteurs) a été établi en concertation avec les directeurs des écoles élémentaires et maternelles de la ville et l'animateur TICE de l'Education Nationale.

L'ensemble des acteurs, qui ont convenu de se réunir une fois par an pour assurer le suivi du plan, entendent ainsi au travers de ce programme d'équipement décliné sur 6 ans (juin 2015-juin 2020) :

- initier, sensibiliser et former les élèves à l'usage des technologies modernes de l'information et de la communication
- sensibiliser les élèves à un usage responsable de l'internet et simplifier l'accès à l'information
- réduire les inégalités entre les élèves dans l'accès aux technologies de l'information
- faire évoluer les contenus éducatifs et les méthodes pédagogiques
- réduire les inégalités par le développement de pédagogies différenciées
- rendre les élèves acteurs de leur apprentissage et développer leur autonomie
- réduire drastiquement la consommation de papier des écoles.

Les écoles relevant du quartier prioritaire ont été dotées en 2018 :

* Ecole Delaunay

- renouvellement de deux postes informatiques en ordinateurs portables : 1 728 €
- acquisition d'un appareil photo numérique (avec carte mémoire et sacoche) : 105,66 €

* Ecole Galilée

- renouvellement d'un poste informatique en ordinateur portable : 864 €
- acquisition de 3 enceintes nomades bluetooth : 194,97 €
- acquisition d'une micro-chaîne : 237 €
- acquisition d'un graveur de DVD : 17,99 €

* Ecole Mouzimpré

- renouvellement de trois postes informatiques en ordinateurs portables : 2 592 €

5) Le soutien au conseil de quartier Mouzimpré/Tourterelles

Cette association a pour but de faire participer de façon concrète les habitants à la gestion et à l'animation de leur Ville. Elle facilite les contacts de la population avec les élus, peut débattre de toutes les affaires concernant le quartier et saisir le Conseil Municipal. La ville d'Essey-lès-Nancy a octroyé une subvention de 450 € pour cette année 2018 au conseil de quartier Mouzimpré/Tourterelles.

II LES ACTIONS MENEES SUR LE QUARTIER PRIORITAIRE FINANCEES PAR DES CREDITS SPECIFIQUES AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

1) Le soutien aux associations œuvrant sur le territoire communal

a) Le conseil citoyen

Le conseil citoyen a accepté le 9 janvier 2018 de porter le projet de création de jardins cultivés au cœur du quartier Mouzimpré, de rechercher des partenaires financiers, d'en assurer la gestion, de recruter des jardiniers et d'entretenir un jardin pédagogique. Aussi, le conseil municipal de la ville

d'Essey-lès-Nancy a proposé une convention de financement de ce projet et a octroyé une subvention de 18 204 € pour cette année 2018. Conformément à la convention de partenariat approuvée par délibération du 14 mai 2018, l'association de gestion versera un don minimum de 4 658 € à la collectivité et ce, après avoir perçu les subventions de la Région.

Le responsable du pôle « services aux citoyens », également en charge de la politique de la ville, participe aux réunions du conseil citoyen et à son animation. Un agent contractuel intervient à chaque manifestation pour encadrer les enfants et apporte son expérience dans le domaine de l'animation.

Le conseil citoyen dispose de l'espace Pierre de Lune, sis 2 allée René Lalique, à titre gratuit, pour organiser ses réunions mensuelles et la préparation de ses activités. Enfin, le responsable du pôle jeunesse a apporté son concours et mobilisé la logistique nécessaire aux manifestations organisées par le conseil citoyen. Le montant total des concours en nature pour l'année 2018 s'apprécie à hauteur de 12 497,87 €.

C'est dans ce contexte que le conseil citoyen a organisé et/ou participé :

-le recyclage des sapins de Noël en organisant leur collecte sur le quartier de Mouzimpré après les fêtes et en partageant la galette des rois avec tous les participants le 13 janvier 2018,

-un atelier théâtre le 4 avril 2018 avec le Foyer d'accueil spécialisé qui s'est poursuivi chaque 1er mercredi après-midi du mois jusqu'aux vacances d'été, et ce et afin de promouvoir la lutte contre les discriminations relatives au handicap,

-« Mouzim'propre » le 25 avril 2018,

-« Mouzim'créée » visant à promouvoir l'éveil culturel des jeunes enfants et la valorisation de leur cadre de vie en privilégiant l'art de rue temporaire le 19 mai 2018,

-à Estiv'bal le 7 juillet 2018, l'association l'Etoile, le conseil de quartier Tourterelles/Mouzimpré et la maison du Grémillon, pour confectionner un apéritif sans alcool au moyen de fruits et légumes de saison. Cet atelier visait à promouvoir la consommation des fruits et légumes de saison et ainsi favoriser une alimentation saine et équilibrée,

-au forum des associations le 8 septembre 2017

-la 3ème édition de « Festi'Lune » le 27 octobre 2018, dans le cadre de la journée mondiale du film d'animation en projetant plusieurs films à caractère éducatif en direction des enfants du quartier de Mouzimpré, rendant ainsi l'accès à la culture pour tous.

Le conseil a procédé le 6 novembre 2018 à l'attribution des jardins cultivés de Mouzimpré aux jardiniers à l'issue de la réception des travaux. Ce fut l'occasion pour recruter des référents composteurs qui se sont engagés à participer au site de compostage partagé installé à proximité des jardins, dont la mise en service est programmée en janvier 2019. Au total, ce sont 18 jardins cultivés et un jardin pédagogique qui pourront apporter une alimentation saine et équilibrée à près de 100 habitants, soit 10 % du nombre d'habitants du quartier. Enfin, une rencontre a été organisée le 20 novembre pour initier un partenariat avec les écoles maternelles et l'école élémentaire du quartier de Mouzimpré, et organiser des visites du jardin pédagogique dès la fin de l'année scolaire 2018/2019. Pour la création des jardins cultivés de Mouzimpré, chaque partenaire du contrat de ville a participé au financement comme suit :

Commune :	18 204	€
BATIGERE :	6 000	€
Etat :	1 500	€
Région Grand Est :	5 000	€
Métropole du Grand Nancy :	1 000	€
Conseil départemental :	500	€

Conseil citoyen : 2 062,46 €

Sachant que le conseil citoyen s'est engagé à verser à la commune un don minimum de 4 658 € dès que l'intégralité des subventions auront été perçues.

b) L'Association « L'Étoile »

L'Association « L'Étoile » a sollicité une demande de subvention au titre de la politique de la ville auprès de l'Etat, BATIGERE, le département, la métropole du Grand Nancy et la commune pour le financement de deux projets : l'aide aux devoirs et l'apprentissage du français. Le conseil municipal de la ville d'Essey-lès-Nancy a octroyé une subvention de 400 €, BATIGERE 500 €, le département 500 €, la métropole du Grand Nancy 1000 € et l'Etat 2000 € pour cette année 2018.

c) La Maison du Grémillon

La Maison du Grémillon, gestionnaire d'une épicerie solidaire, a sollicité une demande de subvention au titre de la politique de la ville auprès de l'Etat, la métropole du Grand Nancy et la commune pour le financement de son projet : Création d'un nouveau service : ANA:Aide Administrative Numérique, réduction de la fracture numérique, accès aux droits.... La commune via son CCAS a octroyé une subvention de 4000 €, l'Etat 4000 €, la métropole du Grand Nancy 3000 € et le conseil départemental 1 000 € pour cette année 2018.

d) L'association « Les Petits débrouillards »

La ville d'Essey-lès-Nancy a sollicité l'association « Les petits débrouillards » pour animer en pied d'immeuble des animations de culture scientifique en direction des jeunes sur le quartier prioritaire cet été 2018. L'association est intervenue du 26/02/2018 au 22/06/2018. Les ateliers portaient sur les cités débrouillardes. La commune a supporté 1500 € pour le coût des prestations proposées.

2) L'espace de rencontre pour les seniors

Le CCAS de la ville d'Essey-lès-Nancy a reconduit son action « espace de rencontre pour les seniors » pour lutter contre l'isolement. La ville met à la disposition du CCAS l'espace de Pierre de Lune chaque lundi de 14h45 à 17h15 dans le cadre de cet atelier dont le nombre de participants a doublé au terme d'une année de fonctionnement. Le conseil départemental a participé au financement à hauteur de 500 €.

3) L'organisation de projets culturels sur le quartier de Mouzimpré

a) Le festival d'Essey Chantant dans les écoles du quartier de Mouzimpré

Depuis maintenant plus de vingt ans, dans le cadre de sa politique culturelle et conformément à ses valeurs, la ville d'Essey-lès-Nancy organise « Essey Chantant », festival musical qui a pour objectif de faire découvrir et faire vivre la culture à tous, en s'affranchissant de toute considération sociale et de toute barrière culturelle. Pour l'édition de 2017, les enfants du quartier Mouzimpré sont partis à la rencontre d'artistes multi-instrumentistes grâce au matériel dédié à l'occasion (tablettes numériques et TBI). Ils ont pu rencontrer, le temps d'une rencontre Skype, le groupe "Chez Rémô-mes". Un travail préalablement réalisé en classe grâce aux enseignants leur a permis de connaître davantage le métier de musicien et de se

familiariser avec bon nombre d'instruments de musique avant de les voir "en vrai" le jour de la représentation.

Cette année 2018, la municipalité a souhaité reconduire cette action et l'élargir au plus grand nombre. Des CD ont été distribués au préalable aux écoles afin de les préparer au mieux aux prochains spectacles et de permettre la mise en place de ces rencontres interactives avec les artistes de 2018 se basant sur un véritable projet pédagogique émanant de l'équipe enseignante et du service culturel.

b) Les « jeudis de la culture »

Depuis janvier 2016, la municipalité a mis en place « les jeudis de la culture ». Cette manifestation qui a lieu un jeudi par mois, propose une offre culturelle gratuite dans différents lieux de la ville, dont l'espace Pierre de Lune. En effet, le jeudi 6 septembre 2018, Jean-Claude V est venu présenter ses compositions musicales.

c) L'animation culturelle au sein du quartier – Estiv'Bal

Lors de la période estivale, la municipalité a organisé un bal populaire le 7 juillet au sein du quartier Mouzimpré en partenariat avec les associations locales. Une centaine de personnes ont participé à ce grand pique-nique accompagné de musique musette. Cette manifestation a permis aux habitants de sortir de chez eux et a créé du lien social tout en se divertissant.

4) L'organisation d'un séjour en direction des familles du quartier prioritaire

L'amélioration des conditions de vie sociale des familles suivies par le C.C.A.S fait partie de ses priorités d'action. Les familles confrontées aux difficultés du quotidien ont bénéficié d'un « temps d'évasion », de répit pour se ressourcer et mettre entre parenthèses leurs problématiques. Le but à l'issue de ce séjour est de redynamiser les parents dans leur fonction parentale et de renforcer leur implication dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Ce séjour s'est déroulé sur une période de trois jours et deux nuits, en pensions complète, au centre de vacances « la Maison d'ici » à Les Voivres dans les Vosges. Il s'est déroulé du 22 au 24 octobre 2018 durant les vacances scolaires. Il a été encadré par deux agents du C.C.A.S.

La programmation des activités de ce séjour s'est construite avec les familles lors de temps de rencontre avant leur séjour. Le but est de favoriser les sorties à l'extérieur et les découvertes locales d'un point de vue sportif et culturel. Les familles ont eu des temps libres et d'autonomie. Elles ont pu, ainsi, se retrouver en famille ou tisser des liens avec d'autres participants.

C'est ainsi qu'en 2018, 11 familles se sont inscrites (soit 17 adultes et 21 enfants). Parmi ces 11 familles, 10 d'entre elles habitent en logement social dont 7 sur le quartier prioritaire Mouzimpré. 4 familles ont annulé avant le départ : 3 mamans ont trouvé du travail, elles n'étaient donc plus disponibles, et 1 famille pour raison de santé car un membre était hospitalisé. La participation effective était donc la suivante : 7 familles dont 4 familles monoparentales et 3 couples avec enfants. (soit 10 adultes et 12 enfants de 1 à 20 ans).

Une participation financière a été demandée aux familles : 30€ pour les parents et 15€ pour les enfants de plus de 4 ans et aucune participation pour les enfants de moins de 4 ans.

Plus de 40% des français ne partent pas en vacances. Ce non départ est majoritairement dû à des raisons financières et culturelles. De plus cette action regroupe différentes thématiques du contrat

de ville et du contrat local de santé du Grand Nancy. En effet, elle cherche à sensibiliser le public et à répondre de manière transversale à plusieurs objectifs tels que le soutien à la fonction parentale, l'accès à la pratique sportive et culturelle et la mobilisation des citoyens pour améliorer le bien-être et la qualité de vie.

5) Les actions menées par le bailleur social dans le cadre de la convention d'utilisation de l'abattement de la TFPB

BATIGERE a accordé 6 500 € aux associations locales, dont 6 000 € pour la création des jardins cultivés de Mouzimpré et 500 € à l'association « L'Etoile ».

Le bailleur social a financé le coût du mur de Frontball pour un montant de 15 000 €. L'animation « Créativore » qui a rencontré un certain succès valorisée à hauteur de 5 500 € s'est substituée à l'action « cité sculpture ».

Le montant total des dépenses prévisionnelles relatives aux programmes d'actions liés à l'abattement de TFPB a été estimé à 211 602 € en 2018 pour l'ensemble des actions menées pour la formation, le soutien des personnels de proximité, le sur-entretien, la sensibilisation des locataires, l'animation, le lien social et les travaux d'amélioration de la qualité de service. Le montant de l'abattement de TFPB a été estimé à 90 760 €.